

École militaire centrale d'Arau

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **2 (1857)**

Heft 8

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-328344>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ÉCOLE MILITAIRE CENTRALE D'ARAU.

Un officier qui a fait partie de cette école nous adresse l'article suivant :

« La *Gazette militaire suisse* de Bâle a publié, dans son n° du 2 avril, un excellent article sur l'école militaire centrale. Nous ne pouvons que nous associer à sa juste critique ; comme elle, nous regrettons de voir périliter une institution si utile et si féconde en résultats, par suite des changements qu'on veut y introduire.

Nous ne voulons pas scruter les motifs qui ont pu engager à la séparation de l'école centrale en deux périodes, savoir : une école théorique à Arau pendant l'hiver, et une école pratique à Thoune en été. A-t-on voulu peut-être punir les Thounois de leurs mauvaises casernes ? A-t-on pensé que la saison choisie pour l'école théorique causerait moins de dérangement aux officiers ? Ou bien quelques intérêts cantonaux et locaux auraient-ils pesé dans la balance ? Nous ne savons ; mais quant au résultat, cette expérience a montré que l'ancien système, malgré ses défauts, était préférable au nouveau. Aussi croyons-nous, malgré notre répugnance à critiquer des mesures de l'autorité supérieure militaire, remplir un devoir en signalant le danger du nouveau système pendant qu'il est encore à l'essai, et, dans ce but, nous ajouterons quelques arguments à ceux de la *Gazette militaire* de Bâle.

Au point de vue tout spécial de l'instruction, nous dirons d'abord que les leçons de théorie ont été trop accumulées.

Quatre semaines consécutives de leçons de théorie ! Quel supplice pour des hommes habitués les uns aux travaux de la campagne, les autres au mouvement des affaires, du commerce, à la vie d'atelier ! Qu'on essaie de se représenter les figures nonchalantes de 150 officiers ou aspirants sortant d'une séance sur la topographie pour aller écouter une leçon de mathématiques et passer, de là, à une interprétation des règlements. Qu'on suppose ces hommes doués de la meilleure volonté possible, on leur entasse tant de choses dans la tête et en si peu de temps, que leur attention se lasse, leur esprit se fatigue, s'étourdit, et bientôt le flux de paroles du savant professeur se confond dans leur esprit en un murmure monotone, semblable au bruit d'un ruisseau qui coule sur un lit pierreux.

Et en supposant même des hommes assez bien constitués moralement et physiquement pour que leur attention se concentre pendant toute une journée sur un ensemble de sujets purement théoriques, en supposant chez le professeur assez d'entrain et de vie pour captiver ses auditeurs, nous persistons à soutenir que le mode d'enseignement actuel ne vaut rien.

On réunit dans la même salle 30, 40 individus dont l'éducation première correspond à tous les degrés de l'échelle, on amalgame les officiers de différentes armes, et l'on se figure que le même genre d'instruction convient à ces éléments divers ! Et l'on s'étonne si, parmi ces hommes, il y en a qui n'ont rien appris et d'autres qui ont perdu leur temps à entendre des choses qu'ils savaient par cœur ! Quel chaos !

Mais passons, et abordons d'autres ténèbres.

Pourquoi forcer des officiers d'assister à des cours donnés dans une langue dont ils ne comprennent pas le moindre mot ? On aura peine à le croire ; mais le fait est vrai et les 130 officiers de l'école d'Arau peuvent le garantir. Mieux vaudrait envoyer tel capitaine, tel commandant de bataillon qui n'entend rien à l'allemand, respirer pendant une heure au grand air, que de le tenir dans une atmosphère viciée où ses oreilles ne perçoivent que des sons inintelligibles.

La *Gazette militaire* de Bâle, muette sur les exercices pratiques des inspections de manteaux, parle des leçons d'équitation données pendant la première période de l'école. C'est très bon pour Messieurs les officiers, c'est un exercice salutaire dont ils ont grand besoin, c'est un travail utile en même temps qu'une distraction. Mais c'est un grand mal pour les soldats du train qu'on y a employés ; ils étaient censés faire un cours de répétition, et pour cela ils ont eu des chevaux qu'ils pensaient mais qu'ils ne montaient pas. Ces hommes seront sans doute passés maîtres dans l'art de manier la brosse et l'étrille, mais ils n'ont reçu aucune instruction sérieuse comme canonnier-conducteur. On ne peut pas appeler *cours de répétition pour les soldats du train* un service où l'école d'équitation et de conduite des voitures est totalement sacrifiée.

Un second vice de l'école d'Arau réside dans le mode du logement, qui à la fois ruine la dignité de l'officier et nuit à ses études particulières. On a logé tous les officiers, sans distinction de grades, dans la caserne d'Arau. Cette caserne est assurément bonne, spacieuse, bien disposée, et la réalité n'est pas au-dessous des éloges qu'en font les Argoviens. Mais il n'est pas convenable d'entasser des officiers par chambrées et l'on devrait comprendre que, sous ce rapport, il y a une différence à établir entre des officiers et des soldats. Les majors, les commandants de bataillon n'ont pas même eu leur chambre à entière disposition, ils étaient obligés de la partager ; 12, 15 officiers ont été parqués, comme des soldats, dans une chambre où il n'y avait pas moyen de se livrer à un travail suivi, n'ayant pas même une armoire pour mettre leurs vêtements à l'abri de la poussière, obligés de rentrer à l'heure fixe ou, l'heure passée, de décliner leurs noms et prénoms à un... caporal !! qui était de planton à la porte ! Traiter ainsi des officiers, c'est faire abstraction complète de la dignité qu'ils doivent posséder pour être respectés de leurs soldats. Avec un tel système, il n'y a plus de sentiment d'honneur hiérarchique possible, il n'y a plus d'autre ressort du devoir que le châtement, et l'on serait logique en établissant tout simplement la schlague.

Il y aurait encore bien des choses à dire sur cette première période de l'école centrale ; elles viendront peut-être plus tard et l'on ne perdra rien pour attendre. Par exemple, pour les appels, on faisait mettre au même rang, dans la cour, des commandants de bataillon et des aspirants, répondant leur *présent* au 3^{me} coup d'un trompette, tout comme les soldats alignés en face d'eux.

Le 3^{me} vice du système est dans la séparation des deux écoles.

Sur le nombre des officiers qui ont assisté à l'école d'Arau, plusieurs feront dé-

faut à celle de Thoune. Quelques-uns seront absents du pays, d'autres se feront exempter sous une raison ou sous une autre. Ces hommes n'auront donc reçu qu'une instruction tout à fait incomplète.

Le reste des 150, qui a été rassasié pendant quatre semaines de leçons de théorie en chambre, arrivera après un grand intervalle, pour passer cinq semaines d'exercices pratiques, de grand air, de soleil, de pluie. Excès pour excès, nous préférons celui-ci au premier. Mais, dans l'intervalle, un grand nombre des officiers qu'on croit avoir bien nourris de science à Arau, auront dissipé au plus vite tous ces brouillards ; car, comme nous l'avons dit plus haut, le mode d'instruction théorique ne leur a laissé que des idées confuses et non une véritable instruction scientifique.

Dans les sciences militaires plus que dans toute autre science, pour qu'un enseignement soit profitable il faut que l'élève arrive par sa propre expérience à se convaincre de la vérité des règles qu'on lui enseigne ; il faut qu'il puisse par lui-même débrouiller les causes de leurs effets, faire la distinction entre les moyens et les buts, entre les règles secondaires et les règles principales ; il faut que, mis sur la bonne voie par des indications théoriques, il reconstruise lui-même, par la pratique, les éléments de cette science en l'appliquant à ses facultés particulières. Il faut, en un mot, qu'il digère ce qu'on lui enseigne, car, pour l'esprit comme pour le corps, ce n'est pas ce qu'on mange qui nourrit, mais ce qu'on digère. Or, l'école d'application telle qu'on la pratiquait à Thoune, avait principalement, qu'on nous permette la comparaison, cette vertu de digestion et d'épuration scientifique. Venant au milieu des études théoriques ou immédiatement après, elle mettait les officiers à même d'éprouver sur-le-champ la justesse des règles qu'on leur enseignait, de les classer d'après leur importance, de fixer dans leur esprit ce qui devait être retenu et d'en rejeter l'accessoire. Mais avec le système qui a été suivi, il est probable qu'à part quelques officiers particulièrement studieux, le plus grand nombre de ceux d'Arau auront oublié leurs leçons et arriveront à Thoune à peu près Gros-Jean comme devant.

Par un mélange bien combiné de leçons de théorie en chambre et de travaux sur le terrain, par des cours mis à la portée de chaque catégorie, on diminuerait considérablement la fatigue morale et la fatigue physique ; l'application, suivant de près la théorie, l'une soutiendrait l'autre ; les officiers suivraient avec intérêt des leçons qui laisseraient entr'elles des intervalles remplis par des exercices variés ; l'école leur deviendrait vraiment profitable.

Espérons donc que l'on s'en tiendra à cette première expérience et que cette innovation aura pour résultat de faire maintenir l'école centrale sur l'ancien pied de 1854, sauf les quelques améliorations reconnues nécessaires et sur lesquelles nous reviendrons une autre fois.

(Corresp.) — A l'occasion des dernières nominations d'officiers d'état-major de bataillons et des places qui restent à repourvoir, permettez-moi de soumettre ici